



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

6 juin

En 1656, conférence de saint Vincent aux Premières Sœurs sur “l’indifférence” ce qui veut dire “ne tenir qu’à Dieu seul”... “ Les Filles de la Charité y sont d’autant plus obligées que leur vie est semblable à celle des apôtres, lesquels n’avaient rien en propre, ni feu, ni demeure, ni lieu affecté, mais allaient partout où l’esprit de Dieu les envoyait, et nous voyons que saint Pierre leur ordonnait d’aller par tout le monde dans l’Europe, l’Asie, l’Afrique et généralement en toutes les Provinces”.(R)

En 1674, à *Paris*, une circulaire de M. Jolly annonce que les Saintes Règles vont être envoyées à toutes les Maisons. Des copies inexactes et partielles en avaient été faites, chacune prenant ce qui lui convenait, aussi devint-il nécessaire d’avoir un texte intégral et uniforme. Cela fut fait sous le généralat de M. Alméras, et c’est l’expédition de ce texte qui est annoncé par la circulaire de M. Jolly.

En 1942, cinq Filles de la Charité partent pour Mozambique où elles vont tenir le Séminaire de Lourenço Marques et l’école professionnelle de Xipamanine. Le Mozambique devient Province en 1967.(R)

En 1946, à *Loos*, la maison des Missions perd son supérieur et son incomparable animateur, M. Lucien Bévière. « Je veux être missionnaire comme ces missionnaires-là ! » avait-il déclaré, alors qu’il était élève à l’Institution Notre-Dame des Anges, à *Saint-Amand-les-Eaux*, et qu’il assistait à la mission que donnaient dans cette petite ville nos deux confrères, M. Duez, supérieur à *Loos*, et M. Maurice Agnius. Pendant ses trois premières années de formation cléricale à *Solesmes* (Nord), le séminaire philosophique de *Cambrai*, le premier attrait de M. Bévière pour la vocation de fils de saint Vincent est renforcé par son contact avec d’autres Lazaristes, M. d’Onofrio, M. Sarda, M. Monteuis, M. Hertault ; et malgré une certaine opposition de ses parents, propriétaires terriens à *Maroilles*, son village natal, Lucien Bévière entrait au Séminaire le 17 février 1897. Prêtre, le 9 juin 1900, il est placé à la maison de *Lyon*. Là, « le bon Père Gonachon » prend en charge celui qu’il appelle « le petit » et l’initie au beau travail des missions paroissiales. Une fois passée l’épreuve du premier sermon qui, dira M. Bévière lui-même, lui a fait « suer des clous », les exemples et les conseils de son ancien ne font que l’attacher plus profondément à l’œuvre, dont, tout jeune garçon, il avait rêvé. Mais la persécution de 1903 arrête brutalement ces débuts prometteurs. M. Bévière part au Chili. Il est de l’équipe fondatrice de l’école apostolique de *Santiago*. Il en devient le supérieur en 1909 ; sa souplesse, son entrain donnent à la jeune maison une belle impulsion. Puis, sur la demande de l’archevêque, le voilà chargé de créer une paroisse dans la banlieue de *Valparaiso*, et, là aussi, c’est la pleine réussite. La guerre de 1914 le ramène en France, en attendant que le ministre des Affaires étrangères le fasse retourner au Chili pour y cultiver le mouvement des « Amitiés Françaises ». L’après-guerre permettant la réouverture de bien des maisons, le Père Verdier confie à M. Bévière la direction de celle de *Lyon*, puis en 1927 et jusqu’à sa mort, celle de *Loos*. Dans ces deux derniers postes, M. Bévière a été un grand formateur d’ouvriers évangéliques. Que l’œuvre des missions paroissiales, dans sa substance vincentienne, est d’une actualité permanente, c’est cette conviction qui explique, en même temps que la constante jeunesse d’âme de Bévière, son total dévouement à ses deux maisons. Tous ceux qui ont eu le privilège, ou mieux la grâce, de passer par ses mains, sont unanimes à reconnaître en lui l’autorité, la sûreté de vue et l’audace qui font le chef, l’humilité et la charité qui font le saint. L’amabilité, le tact réalisant l’alliance heureuse du chef et du saint, ont valu à M. Bévière le titre qui résume et qui explique cette forte personnalité : M. Bévière fut « le Père »¹.

En 1954, le Cardinal Valerio Valeri, Préfet de la Congrégation des Religieux apporte lui-même à la Maison-Mère, les Constitutions de la Compagnie établies selon les normes du Droit Canon de 1917. Le Concile demandera leur révision ce qui aura lieu en 1968 et 1973. (R)

En 1965, huit Provinces vont être érigées en Espagne.(R)

1) *Annales*, t. 112-113, pp. 349-379.